

PLAN DE REOUVERTURE COLLEGE A. MALRAUX - TRUN

Rentrée progressive :

- Lundi 18 et mardi 19 mai : **6èmes.**
- Semaine du 25 mai : 6èmes & **5èmes** : 2 jours par élève (répartis en 2 groupes 1 et 2).

En attente d'information concernant la rentrée des 4èmes / 3èmes.

- Les élèves viennent avec un masque propre si transport, leur propre matériel et sont présents de 08h10 à 16h40 (pas de sortie sauf élèves externes le midi).

En classe :

- 1 salle attribuée pour chacun des groupes avec un.e AED référent.e présent.e en plus de l'enseignant.e (respect gestes barrières, toilettes, communication avec la Vie scolaire).
- Capacité d'accueil arrêtée à 60 élèves par jour maximum pour pouvoir appliquer le protocole sanitaire (équipe d'agents sous-dimensionnée et points d'eau très limités).
- 4 salles de 50m² utilisées avec 15 tables maximum (4m² par élève).
- Gel hydroalcoolique, mouchoirs à usage unique dans chacune des salles.
- 4 ateliers d'une durée d'1h à 1h30 par jour, 2 le matin & 2 l'après-midi + temps d'étude en classe.
- EDT évolutif d'une semaine à l'autre : alternance des professeurs pour éviter toute surcharge liée au présentiel (choix d'équipe : maintien continuité pédagogique tout niveau).
- Alternance des groupes 1 et 2 : lundi / jeudi (gr1) & mardi / vendredi (gr2).

Demi-pension / pause méridienne

- Lavage des mains avant ET après le repas.
- Dans une salle à proximité de la salle de classe (tables désinfectées et installées en amont) : panier repas froid fait maison préparé le matin même (pizza, quiche, assiette anglaise, sandwich...), gourde à apporter au collège (remplie le matin même).
- Pause à l'extérieur ou en salle (si intempéries) durant 45mn, toilettes.

Circulations et flux :

- Sens de circulation à respecter dans tout l'établissement et pour chacune des salles de classe : signalétique, rubalise, barrières, traçages au sol...
- 2 rythmes distincts (4 groupes par jour) pour proscrire tout croisement ou brassage.
- Déplacements sous la supervision des AED : un.e AED référent.e par groupe toute la journée, en communication avec ses collègues pour éviter les rencontres des groupes accueillis.
- Bureau Vie Scolaire neutralisée, bâtiment Administration interdit aux élèves et accès limité aux personnels (uniquement si nécessaire).
- Plexiglas installés dans les bureaux.
- Entrée dans l'établissement interdite aux parents d'élèves ou extérieurs (sauf livraisons, avec protocole en place).
- Récréations sur 2 espaces distincts (patio / serre) pour éviter les brassages, toilettes un groupe l'un après l'autre (élèves un par un).

Gestes barrières :

- Formation de tous les personnels par l'infirmière le 14 mai.
- Réunions à distance en visio-conférence (dont prérentrée).
- Port du masque systématique par les professeurs (fourni par le collège).
- 2 masques en tissu propres remis à chaque élève chaque jour.
- Gel hydroalcoolique dans tous les espaces (bureaux, salle professeurs).
- Information aux enfants le 1er jour + modules relatifs à la santé (professeure de SVT) + affichages dans tout l'établissement.

Nettoyage / désinfection

- Protocole établi : tous les espaces désinfectés chaque jour, salles de classe et sanitaires plusieurs fois par jour (points de contacts).
- Espaces, sanitaires, salles de classe aérés plusieurs fois par jour.
- Utilisation de produits virucides.
- Savon, essuie-main à usage unique dans les sanitaires.
- Mercredi : nettoyage approfondi (pas de cours).

⇒ **Élaboration du plan de réouverture – PCA en Copil (tout personnel, quel que soit son statut, représenté) et validation en réunion plénière le 07 mai 2020.**

① **Présentation du plan de réouverture – PCA en Commission permanente, puis en Conseil d'Administration le 14 mai 2020.**

ANNEXE 1 : Protocole Vie scolaire

Le protocole sanitaire national repose sur cinq fondamentaux :

- ❖ **Le maintien de la distanciation physique**
- ❖ **L'application des gestes barrière**
- ❖ **La limitation du brassage des élèves**
- ❖ **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- ❖ **La formation, l'information et la communication**

→ **Fiches thématiques p. 19 (« Sanitaires »), p. 22 (« Accueil des élèves »), p. 25 (« Salles de classe »), p. 28 (« Gestion des circulations »), p. 31 (« Demi-pension »), p. 34 (« Récréation »), p. 37 (« Activités sportives et culturelles »).**

1. Accueil

À l'arrivée des élèves, 1 assistant.e d'éducation sera posté.e à la grille (+ 1 autre personnel) pour accueillir les élèves.

Les élèves n'ont pas besoin de sortir leur carnet de correspondance : la priorité sera d'**appréhender la distanciation** nécessaire entre les élèves, de **gérer les flux** et de **faire nettoyer les mains** à l'entrée du collège comme le préconise le protocole à l'aide d'une solution hydroalcoolique (pour les élèves qui ne souhaitent pas utiliser ce gel, ces derniers seront redirigés vers les toilettes avec 1 AED pour se laver les mains avec de l'eau et du savon). → **Gel hydroalcoolique au portail + accès WC.**

L'assistant.e d'éducation situé.e au portail ou l'autre personnel devra également communiquer autant que faire se peut avec le conducteur de bus pour donner le feu vert à la descente des élèves : de cette façon, les élèves sortiront de manière échelonnée et la rentrée dans l'établissement sera décalée.

En ce qui concerne toujours l'accueil, une deuxième AED sera situé.e au niveau de la ligne blanche des bus du soir afin de distribuer les masques en tissu (pour les élèves n'en portant pas à l'arrivée au collège), d'indiquer aux élèves leur salle et le sens de circulation, de **rappeler les gestes barrières et la distanciation nécessaire** en cas d'attente devant la salle.

Les professeurs qui prennent en charge les élèves seront attendus devant leur salle, **en avance**, pour pouvoir accueillir les premiers élèves et éviter tout stationnement ou attroupement.

L'accès au collège sera interdit aux parents d'élèves et extérieurs (accueil éventuel en extérieur, près de la grille d'entrée).

2. En classe

Les assistants d'éducation seront référents d'un groupe classe pour la journée.

De cette façon, l'assistant.e d'éducation pourra suppléer l'enseignant.e si besoin pour l'installation des élèves en classe par exemple ou pour emmener un.e élève qui aurait besoin d'aller aux toilettes ou de partir le midi (cas des externes).

L'AED fera le point sur les absences (au regard des élèves attendus ce jour-là), communiquera à la CPE les absents par téléphone, et complètera un **plan de salle** (vérification que les élèves ne changent pas de place). Les parents seront informés de l'absence des élèves concernés par la CPE (pas de saisie sur Pronote).

Les assistants d'éducation pourront également indiquer à l'enseignant.e les temps de récréation car deux grilles horaires distinctes seront mises en place ; en l'absence de sonnerie, exceptionnellement, les AED communiqueront entre eux en salle avec le téléphone portable personnel pour une meilleure coordination toujours dans le but d'appliquer l'échelonnement que préconise le protocole.

→ **Portable personnel des AED.**

3. Toilettes

L'accès aux toilettes sera également réglementé par le Protocole. Par conséquent, l'assistant.e d'éducation référent.e du groupe classe pourra guider les élèves via un sens de circulation donné et veillera à ce que chaque élève qui entre dans les toilettes se lave les mains **avant ET après correctement**. Un.e seul élève à la fois sera autorisé.e à rentrer au regard de la capacité d'accueil.

→ Gel hydroalcoolique.

4. Demi-pension

Les élèves demi-pensionnaires prendront leur repas dans la salle accolée à leur salle de cours. Les paniers repas (sandwiches, quiches, pizzas, salades...) seront fournis et préparés par la cheffe de cuisine.

Tout sera installé en amont de l'arrivée des élèves par les agents techniques.

5. Externes

Les élèves externes seront invités à acheter des tickets repas afin de faciliter l'organisation exceptionnelle.

Pour autant, pour les élèves qui souhaiteraient tout de même rentrer chez eux le midi, nous essaierons de mettre les externes dans le même groupe classe pour faciliter la gestion des flux le midi.

→ Gel hydroalcoolique.

6. Récréations

Les récréations seront échelonnées ou se tiendront sur des espaces différents (patio ou espace près de la serre) afin d'éviter tout brassage de groupes. Les élèves devront obligatoirement porter un **masque** et se tenir à **1 m de distance de chaque camarade**. Les assistants d'éducation, obligatoirement masqués, veilleront strictement à l'application de ces règles.

L'utilisation du matériel tel que les tables de ping-pong ou les paniers de basket sera proscrite.

En cas d'**intempéries**, les élèves seront invités à rester dans leur salle. La pause méridienne sera alors aménagée (DVD, activités...).

À chaque fin de récréation, les élèves devront se laver les mains avant de rejoindre leur salle soit avec du gel soit avec du savon.

→ Gel hydroalcoolique + accès WC.

7. Retour à la maison et transports

De la même façon que pour l'accueil du matin, les élèves n'ont pas besoin de présenter leur carnet de correspondance pour éviter un encombrement au niveau du portail. L'assistant.e d'éducation de grille (+ 1 autre personnel) veillera au **nettoyage des mains au gel** avant la montée dans le bus (ou savon pour les élèves ne le souhaitant pas). Pour échelonner les départs, 1 AED sera placé au niveau de la ligne de bus pour indiquer aux élèves le départ tout en respectant les distanciations.

→ Tablette + gel.

8. Accès bureau Vie scolaire / Administration

L'**accès au bureau de la Vie scolaire** ne sera plus possible pour les élèves (un.e AED suit chacun des groupes). Un AED ou service civique sera au bureau pour venir en soutien ou appui à ses collègues qui interviendront dans les classes.

Les AED veilleront chacun à disposer de leur matériel (stylos...) pour éviter tout échange ou prêt de matériel.

L'accès à l'Administration sera interdit aux élèves : l'AED référent.e ou le / la service civique fera le lien avec le personnel administratif en cas de besoin (urgence administrative...) ou accompagnera l'élève à l'infirmerie si besoin.

La porte d'entrée du bâtiment Administration sera réservée exclusivement aux personnels.

Pour rappel, **l'accès au collège sera interdit aux parents d'élèves**.

9. Traitement des absences

Les enseignants auront la liste d'élèves inscrits par les familles lors du sondage Pronote.

Par conséquent, l'assiduité des élèves inscrits sera contrôlée par les enseignants et le service Vie scolaire.

Toutefois, si la famille de l'élève venait à changer d'avis, il lui revient d'en informer l'établissement dans les plus brefs délais : téléphone **02 33 36 81 23** ou courriel ce.0610044s@ac-caen.fr

*L'équipe Vie scolaire
&
La CPE, Angélique LE ROUX*

ANNEXE 2 : protocole désinfection et nettoyage locaux et matériel

Le protocole sanitaire national repose sur cinq fondamentaux :

- ❖ **Le maintien de la distanciation physique**
- ❖ **L'application des gestes barrière**
- ❖ **La limitation du brassage des élèves**
- ❖ **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
➔ *Fiches thématiques p. 14 (« Nettoyage et désinfection ») et p. 19 (« Sanitaires »).*
- ❖ **La formation, l'information et la communication**

➔ **6h30 à 8h00 : nettoyage et désinfection des zones occupées :**

- Sanitaires ;
- Bâtiment Administration, sanitaires et infirmerie ;
- Salles (dont espaces dédoublés salle de cours / salle de pause) :
 - *Salle de sciences physiques ;*
 - *Salle d'arts plastiques ;*
 - *Salle de technologie ;*
 - *Salle de permanence ;*
 - *Salle des professeurs et hall ;*
 - *Aération des locaux durant une heure.*

➔ **9h30 à 10h30 : récréation échelonnée ou sur espaces distincts suivant les groupes :**

- Nettoyage points contacts + matériel informatique et pédagogique ;
- Aération des salles de classe durant 15 mn ;
- Vidage des poubelles.

➔ **10h30 : nettoyage des sanitaires et désinfection + points contacts.**

+ nettoyage des salles de pause si utilisées durant la récréation (intempéries).

➔ **11h00-13h15 : pause méridienne décalée / espaces différents pour le repas de 11h00 à 12h15 ;**

➔ **13h00 : nettoyage et désinfection des salles réservées au repas ;**

➔ **14h00 à 15h15 : récréation échelonnée ou sur espaces distincts suivant les groupes :**

- Nettoyage points contacts + matériel informatique et pédagogique ;
- Aération des salles de classe durant 15 mn ;
- Vidage des poubelles.

➔ **16h15 : nettoyage et désinfection des sanitaires.**

① *Le nettoyage et la désinfection seront réalisés avec des produits virucides respectant la norme en 14476.*

*L'équipe d'ATTEE
&
L'Adjoint-Gestionnaire
Bruno LEBÈGUE*

ANNEXE 3 : demi-pension

Le protocole sanitaire national repose sur cinq fondamentaux :

- ❖ **Le maintien de la distanciation physique**
- ❖ **L'application des gestes barrière**
- ❖ **La limitation du brassage des élèves**
- ❖ **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- ❖ **La formation, l'information et la communication**

➔ **Fiches thématiques p. 14 (« Nettoyage et désinfection ») et p. 31 (« Demi-pension »).**

① *La stricte application du protocole sanitaire nationale conduit la Direction à arrêter la capacité d'accueil à 60 élèves par jour maximum (de mai à juillet 2020).*

⇒ *La fréquence et l'intensité des tâches de nettoyage et / ou désinfection ne permet pas aux agents d'assurer la tenue de la demi-pension au self (salles et sanitaires à nettoyer le midi), c'est pourquoi le repas sera pris en classe. Le Conseil départemental de l'Orne en a été informé par l'Adjoint-Gestionnaire le 06/05/2020 (courriel à Madame LECLERC ; appel téléphonique de Madame GIRAUD à ce sujet à Monsieur LEBÈGUE le 07/05/2020).*

⇒ **En plus de la salle de cours, une salle de pause est prévue pour chacun des groupes. Les tables seront nettoyées en amont et en aval du repas.**

⇒ *Le repas sera installé avant l'arrivée des élèves dans la salle de pause.*

- Afin de pouvoir procéder aux commandes, les effectifs des élèves et du personnel désirant déjeuner au collège devront être transmis à l'Adjoint-Gestionnaire **le mardi de la semaine précédente**.
- Réouverture du 18 mai (niveau 6^{ème}) : effectifs à remonter pour le 13 mai à 10h00 terme de rigueur.
- **Demander aux élèves d'apporter leur gourde** pour la remplir au collège.

① Panier repas froid fait maison le jour même au collège par la cheffe de cuisine :

- Sandwich (^{1/2} baguette) ou pizza, salades composées, assiettes anglaises...
- 1 produit laitier ;
- 1 fruit ;
- Réalisation de desserts maison ;
- Gourde remplie au collège.

En raison de la crise sanitaire, nos préparations seront conditionnées sous film.

*La cheffe de cuisine
Dominique THIBAULT
&
L'Adjoint-Gestionnaire
Bruno LEBÈGUE*

ANNEXE 4 : personnels / extérieurs / parents

Le protocole sanitaire national repose sur cinq fondamentaux :

- ❖ **Le maintien de la distanciation physique**
- ❖ **L'application des gestes barrière**
- ❖ **La limitation du brassage des élèves**
- ❖ **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- ❖ **La formation, l'information et la communication**

➔ **Fiche thématique p. 46 (« Personnels »).**

① CONSIGNES GENERALES POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL :

Pour mémoire, le port d'un masque « grand public » est obligatoire lorsque les élèves sont présents (en maternelle, primaire, collège et lycée) même si la distanciation est respectée.

Pour les collégiens/lycéens, le port du masque « grand public » est obligatoire dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation risque de ne pas être respecté.

Nous préconiserons donc le port du masque pour les collégiens tout le long de la journée.

➔ Mise à jour de la FAQ du MEN le 12 mai 2020

- Toute personne symptomatique (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) ne doit pas se rendre sur son lieu de travail. Venue sur site après avoir **vérifié sa température** (personnel et jeune). **Si état fébrile (entre 37°6 et 37°8), rester chez soi.**
① Si le personnel a été dans l'incapacité ou a oublié de le faire avant de venir au collège, un thermomètre sans contact sera à disposition à l'infirmerie.
- **Un masque par séquence de travail (matin / après-midi), pour chaque personnel et jeune.**
Des masques en tissu lavables 20 fois seront fournis par le collège pour les personnels enseignants et non enseignants, ainsi que pour les élèves (4 par personne). Les masques en tissu élèves seront lavés, séchés et repassés par les agents techniques (à ne pas rapporter à la maison).

Les élèves qui utilisent les transports scolaires porteront un masque en arrivant au collège (il sera également porté durant la matinée au collège). Un masque en tissu leur sera distribué après le repas.

Attention ! Les élèves transportés devront être en possession d'un masque propre pour le retour en car (celui-ci ne sera pas fourni par le collège car le masque en tissu distribué l'après-midi sera récupéré avant la sortie de l'établissement).

Un masque en tissu sera remis à chaque élève externe ou déposé.e par ses parents par la Vie scolaire pour la matinée.

Après le repas du midi (sauf externes), un deuxième masque propre sera distribué aux élèves pour la cour de récréation et l'après-midi.

Attention ! Le collège ne lavera que les masques élèves fournis par le collège.

- **Agents techniques : les masques sont fournis par le CD61.**
- **Application stricte de tous les gestes barrières et du plan de réouverture de l'établissement**, qui s'inscrit dans le cadre du protocole ministériel : aucun écart, aucune autre interprétation possible. **Faire respecter ces gestes barrières auprès des élèves** (attention ! solution hydroalcoolique non obligatoire, à ne pas imposer à un.e élève qui refuserait).

- **Lavage des mains systématisé, notamment à l'arrivée et au départ du collège.** La solution hydroalcoolique sera à utiliser lorsqu'il n'y aura pas de point d'eau à proximité. Celle-ci sera disponible en nombre dans tous les espaces occupés (salles, espaces communs).
- **Maintien de la distanciation : au moins 1 mètre dans les salles, files et en croisement de flux piéton,** distanciation sociale dans tous les endroits, notamment lors des croisements dans les couloirs, dans les cours, les salles.
- **Respect strict de la signalétique au sol** (soit pour respecter la distance, soit pour signifier un sens de circulation), **des affichages** (sens de circulation, gestes barrières), ou **de la rubalise** qui interdit ou neutralise certains accès.
- **Le port des gants doit être évité** sauf pour le personnel médical et celui assurant le nettoyage.
- **Usage d'un matériel individuel pouvant être nettoyé par chaque personnel** (stylos compris). **Ranger ou récupérer ce matériel à l'issue de la séance (ne pas le laisser sur le bureau).**
- **Limiter au strict nécessaire** les déplacements à l'intérieur de l'établissement.
- **Limiter le nombre de personnels présents :**
 - ✓ 2 grilles horaires différentes pour limiter le brassage de personnels, notamment de professeurs ;
 - ✓ professeurs invités à déjeuner en classe avec l'AED et les élèves ;
 - ✓ **limitation de la salle des professeurs à 10 personnes maximum ;**
 - ✓ neutralisation de fauteuils en salle des professeurs afin de mieux respecter la distanciation ;
 - ✓ **se laver les mains avant usage du photocopieur, photocopieur à désinfecter avant et après usage → kit de désinfection disponible.**
 - ✓ **désinfecter la cafetière, le réfrigérateur avant et après usage → kit de désinfection disponible.**
 - ✓ **Bâtiment « Administration » :** respecter le sens de circulation (entrée près de la loge et sortie vers le patio à respecter).
 - **Les différentes demandes se font prioritairement par téléphone ou mail** (documents déposés ou retirés dans les casiers si possible), **proscrire tout passage inutile dans les bureaux.**
 - **Accès interdit aux élèves et aux parents** (sauf infirmerie : élève accompagné.e d'un personnel de Vie Scolaire).
- **Neutralisation de tous les espaces ou salles, matériels non utilisés :** **interdiction d'occuper ces lieux ou d'utiliser le matériel.**
- **Respecter l'aménagement des locaux** de sorte qu'au moins un mètre soit laissé entre les places assises (soit environ 4m² par agent, à l'exception de ceux dont le poste de travail, dans la configuration de la salle, se trouve contre un mur, une fenêtre, une bibliothèque etc.).
- **Personnels administratifs : protocole de nettoyage individuel** à mettre en œuvre : poste de travail, clavier, souris, outils de travail avant rangement, etc.
- **Repas :** chaque personnel qui apporte son propre déjeuner (« gamelle ») **repart avec ses récipients non lavés** (pas de torchon collectif qui reste la journée) ou utilise un torchon personnel. Il / elle apporte ses propres couverts et la vaisselle nécessaire (pas d'emprunt au self).
Garder sa tasse pour la journée.
Utilisation du micro-ondes interdite.
Désinfection des points de contact de la cafetière et du réfrigérateur (salle des professeurs) par le personnel qui en aura fait usage **→ kit de nettoyage.**

- **PERSONNEL ACCUEIL/VIE SCOLAIRE**

- Privilégier une séparation physique à la grille du collège entre le personnel d'accueil et les élèves ou les extérieurs → **barrière métallique.**

- **INFIRMIÈRE**

- Mise à disposition des masques adaptés pour traiter les suspicions de cas Covid19 ainsi que des gants.
- Mise à disposition de 2 thermomètres sans contact.

- **CHEFFE DE CUISINE**

- Attention particulière portée au nettoyage et à la désinfection de toutes les surfaces et tous les ustensiles en contact avec la nourriture.
- Limitation du nombre de personnes en cuisine (en adoptant les modalités de production).

- **AGENT TECHNIQUE DE MAINTENANCE**

- Outillage individuel à disposition.
- Faire respecter la distanciation : livreurs, entreprises...
- Nettoyage du poste de travail par le technicien en début et fin de service au moyen de produits désinfectants adaptés → **kit de désinfection disponible.**
- Nettoyage des points de contacts de l'utilitaire par l'agent de maintenance avant et après usage du véhicule au moyen de produits désinfectants adaptés, **port du masque dans l'utilitaire.** → **kit de désinfection disponible.**

- **LIVRAISON :**

- Remise et signature des documents de transport, **sans contact** entre les personnes. Si impossible, utilisation d'un stylo personnel et lavage des mains.
- **Pour les livraisons,** s'assurer que les conducteurs, après communication avec le destinataire ou son représentant, laissent les **colis à la grille ou devant la grille de l'établissement** sans nécessairement recueillir la signature du destinataire.

Si livraison au sein du collège, **ouverture de la grille par l'Adjoint-Gestionnaire ou l'agent de maintenance.**

- **SALLE DE RÉUNION/SALLE DES PROFESSEURS**

- Utilisation de chaises ou sièges distants d'au moins 1 mètre et éviter de s'asseoir face à face
- Nettoyage et désinfection avant/après une réunion, ne pas laisser d'objet, ou les désinfecter avant usage (feutres, télécommande).
- Aération régulière, bon fonctionnement de la ventilation.
- Si possible, portes bloquées en position ouverte.
- Mise à disposition du gel hydroalcoolique sur la table, notamment s'il y a échange de documents papiers.

- **BUREAUX**

- Bureaux individuels : faciliter le nettoyage journalier.
- Aération des espaces de travail plusieurs fois par jour ou veiller au bon fonctionnement de la ventilation.
- Secrétariat (si deux personnels), ne pas se placer en face à face et respecter la distanciation physique.
- Rester au même bureau toute la journée.
- Chacun prend en charge de nettoyer son poste en début et en fin de journée avec un kit de nettoyage fourni (clavier et plan de travail notamment).
- Désinfection régulière du matériel collectif (imprimantes, photocopieurs ...) par les agents techniques.
- Désinfection des objets qu'on ramène chez soi ou les laisser dans une zone d'attente arrivé à la maison.

- **ACCUEIL DES PARENTS**

- Communication à distance par téléphone, courriel ou à la grille élèves (en respectant la distanciation) : **l'accès au collège est interdit aux parents et extérieurs.**

Le Principal
J. MATHIEU

ANNEXE 5 : nouvelle organisation pédagogique (mai à juillet 2020)

a) MODIFICATION DU TEMPS SCOLAIRE (mai à juillet 2020) : 2 GRILLES DISTINCTES POUR PROSCRIRE LES BRASSAGES

	Groupe 1 PERMANENCE	Groupe 2 ARTS	Groupe 3 SCIENCES	Groupe 4 TECHNOLOGIE
Accueil et arrivée en classe (professeur.e arrive à 08h00)	08h00-08h15	08h00-08h15	08h00-08h15	08h00-08h15
ÉTUDE DIRIGÉE			08h15-08h45 (30mn)	08h15-08h45 (30mn)
ATELIER 1 (1h15)	08h15-09h30	08h15-09h30	08h45-10h00	08h45-10h00
Récréation matin (15mn) <i>Communication entre AED pour éviter brassage, croisements</i>	09h30-09h45 <i>Patio</i>	09h30-09h45 <i>Serre</i>	10h00-10h15 <i>Patio</i>	10h00-10h15 <i>Serre</i>
Lavage des mains, montée en classe	09h45-10h00 groupe 1 prioritaire (lavage mains)	09h45-10h00 groupe 2 après groupe 1 (lavage mains)	10h15-10h30 groupe 3 prioritaire (lavage mains)	10h15-10h30 groupe 4 après groupe 3 (lavage mains)
ATELIER 2 (1h)	10h00-11h00 (1h)	10h00-11h00 (1h)	10h30-11h30 (1h00)	10h30-11h30 (1h)
ÉTUDE DIRIGÉE			11h30-11h45 (15mn)	11h30-11h45 (15mn)
Pause méridienne				
Repas en salle (30mn)	11h00-11h30	11h00-11h30	11h45-12h15	11h45-12h15
Toilettes, cour (45mn) : <i>communication entre AED pour éviter brassage, croisements</i>	11h30-12h15 <i>Patio</i>	11h30-12h15 <i>Serre</i>	12h15-13h00 <i>Patio</i>	12h15-13h00 <i>Serre</i>
Lavage des mains, montée en classe <i>Communication entre AED pour éviter brassage, croisements</i>	12h15-12h30 groupe 1 après groupe 2 (lavage mains)	12h15-12h30 groupe 2 prioritaire (lavage mains)	13h00-13h15 groupe 3 après groupe 4 (lavage mains)	13h00-13h15 groupe 4 prioritaire (lavage mains)
ATELIER 3 (1h30)	12h30-14h00	12h30-14h00	13h15-14h45	13h15-14h45
Récréation après-midi (15mn)	14h00-14h15 <i>Patio</i>	14h00-14h15 <i>Serre</i>	14h45-15h00 <i>Serre</i>	14h45-15h00 <i>Patio</i>
Lavage des mains, montée en classe <i>Communication entre AED pour éviter brassage, croisements</i>	14h15-14h30 groupe 1 prioritaire (lavage mains)	14h15-14h30 groupe 2 après groupe 1 (lavage mains)	15h00-15h15 groupe 3 prioritaire (lavage mains)	15h00-15h15 groupe 4 après groupe 3 (lavage mains)
ATELIER 4 (1h25)	14h30-15h55	14h30-15h55	15h15-16h40	15h15-16h40
ÉTUDE DIRIGÉE	15h55-16h40 (45mn)	15h55-16h40 (45mn)		

b) ACCUEIL DES ÉLÈVES DE 6^{ème} ET DE 5^{ème} MAI 2020 NOUVELLE ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

➔ **Maître-mots : respect strict du protocole sanitaire qui doit être appliqué, ajusté, affiné au fur et à mesure des premiers jours + rentrée progressive et échelonnée (6^{ème}, puis 5^{ème}, 2 jours par élève avec arrivée probable des niveaux 4^{ème} et 3^{ème} début juin) dans le cadre de l'autonomie de l'établissement.**

➔ **La Direction se réserve la possibilité de prioriser certains publics d'élèves à accueillir en fonction des effectifs : élèves en situation de handicap, élèves décrocheurs, enfants de soignants ou d'enseignants...**

1^{ère} semaine d'accueil et de reprise : uniquement élèves de 6^{ème} (2 journées pour chacun des élèves) :

- Lundi 18 mai 2020 : 6^{ème} Gr1 + Gr2 (1^{ère} journée).
- Mardi 19 mai 2020 : 6^{ème} Gr1 + Gr2 (2^{ème} journée).
- Mercredi 20 mai 2020 : pas de cours, retour d'expérience, nettoyage approfondi.

➔ 2 groupes de 13 élèves : 26 élèves accueillis.

➔ Information sur les gestes barrières + module d'éducation à la santé (microbes).

2^{ème} semaine d'accueil et de reprise : élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} (2 journées pour chacun des élèves) :

- Lundi 25 mai 2020 & jeudi 28 mai : 6^{ème} Gr1 + 5^{ème} Gr1 (2 jours).
- Mardi 26 mai 2020 & vendredi 29 mai : 6^{ème} Gr2 + 5^{ème} Gr2 (2 jours).
- Mercredi 27 mai 2020 : pas de cours, retour d'expérience, nettoyage approfondi, lavage / séchage / repassage des masques.

➔ 2 groupes de 13 et 9 / 10 élèves : 22 / 23 élèves accueillis.

➔ Information sur les gestes barrières 5^{ème} + module d'éducation à la santé (microbes) 6^{ème} et 5^{ème}.

➔ Alternance lundi / jeudi & mardi / vendredi plutôt que 2 jours consécutifs pour mieux rythmer la semaine et mieux articuler présentiel / distanciel.

➔ Choix de ne pas accueillir chaque jour les 4 groupes pour poursuivre l'ajustement de notre dispositif et attester l'application du protocole sanitaire avant d'accueillir plus largement.

→ Si reprise des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}, les élèves seraient également répartis en 2 groupes 1 et 2 ; ces groupes seraient alors rajoutés aux groupes 1 et 2 de 6^{ème} et de 5^{ème} : accueil de 4 groupes quotidiens possibles. L'organisation de la semaine du 25 mai pourrait alors être reprise (niveaux 6^{ème} et 5^{ème}), sans modification, pour les semaines suivantes.

→ Dans la mesure du possible, lorsqu'il y a alternance (lundi / jeudi & mardi / vendredi), **organisation avec EDT miroir** (mêmes cours et enseignants d'un groupe à l'autre).

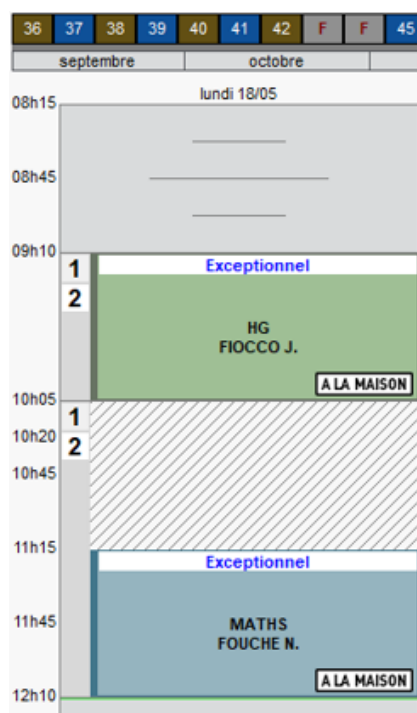
→ Cours assurés par les professeurs, par **roulement équitable**, en fonction de l'amplitude de la continuité pédagogique + **appui professeurs TZR rattachés** + **modules divers** (initiation à l'Allemand LV2 pour les élèves de 6^{ème}, EPI latin 6^{ème}, Golf 5^{ème}...).

→ **Groupes mixtes** constitués d'élèves d'un même niveau mais de classes différentes.

Constitution par les professeurs principaux du niveau avec critères imposés (rassemblement des élèves externes, fratries, élèves en situation de handicap...). **Aucune modification des groupes et aucun aménagement à la demande de parents** (co-voiturage, affinités dans le groupe...).

→ **Ateliers d'une durée variable** (1h, 1h15, 1h25, 1h30) pour ajuster les récréations et éviter les croisements : 4 ateliers par jour, 2 par demi-journée ;

→ **Groupes saisis sur Pronote par le Principal** : information « **À la maison** » sur journées aux collèges pour les parents :



→ EDT publipostés par le secrétariat (fichiers *.pdf) aux familles concernées chaque fin de semaine (pour la semaine suivante). **N'apparaissent sur Pronote que les cours à distance** (continuité pédagogique). Il n'est pas techniquement possible de faire apparaître les cours en distanciel et en présentiel simultanément sur Pronote.

→ **Grande souplesse à prévoir sur les EDT** au fur et à mesure de l'évolution de la situation (accueil 4èmes § 3èmes) + flux d'élèves (arrivées, départs...) et équilibre sur les professeurs sollicités ;

→ **Rentrée décalée** : uniquement 6^{ème} les 18 et 19 mai (5^{ème} en plus le 25 mai) ; chaque semaine, mercredi libéré pour le grand nettoyage et le lavage / séchage / repassage des masques en tissu élèves ;

→ **Alternance dès le 25 mai** : gr1 6^{ème} / 5^{ème} : lundi & jeudi & gr2 6^{ème} / 5^{ème} : mardi et & vendredi. 2 jours de présence hebdomadaire par élève.

→ **Maintien continuité pédagogique** 4^{ème} / 3^{ème} (a minima jusqu'à début juin) + 6^{ème} / 5^{ème} (choix de l'équipe pédagogique pour ne pas creuser le décrochage, assurer un enseignement à distance pour les élèves à risques, à domicile).

Le Principal
J. MATHIEU

ANNEXE 6 : synthèse protocole académique suspicion cas de Covid19 (élève / personnel)

1) Chez un.e élève :



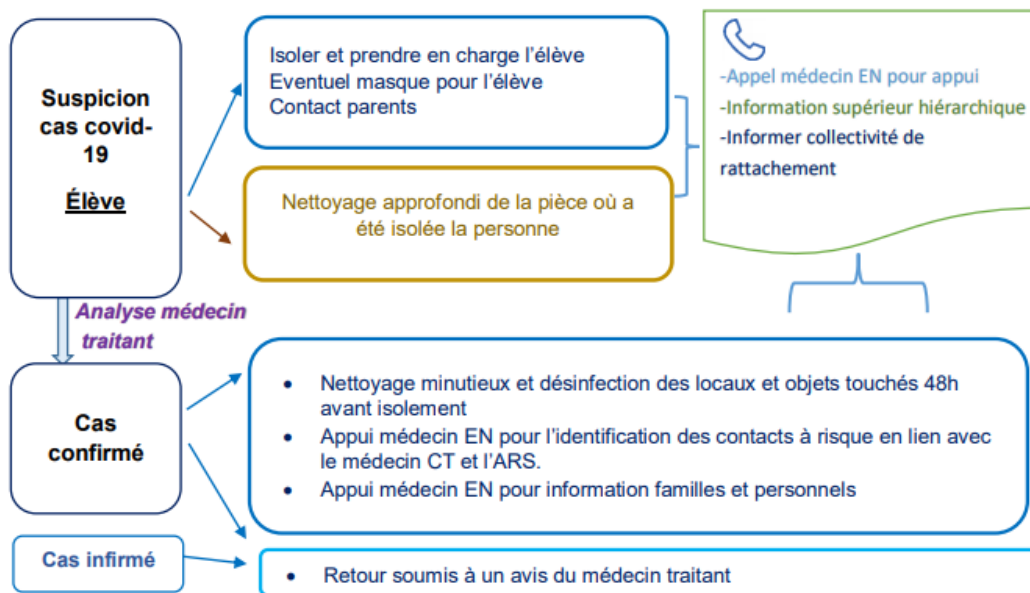
- Isoler l'élève et lui faire mettre un masque (si possible selon son âge). L'isolement est mis en œuvre en prenant en compte les possibilités de surveillance de l'élève.
- Appeler ses parents pour leur demander de venir le chercher sans délai en respectant mesures barrières
- Rappeler aux parents la procédure à mettre en œuvre (éviter contacts et appel médecin traitant ou 116-117).
- **Au moindre doute contacter le médecin EN de secteur.**

Infographie protocole suspicion Covid19 académie de Normandie / ARS.

→ **Nettoyage approfondi de la pièce** où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

→ L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid19 ou du médecin de l'éducation nationale.

❖ Synthèse



Infographie protocole suspicion Covid19 académie de Normandie / ARS.

En cas de test positif :

1) **Information des services académiques** qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.

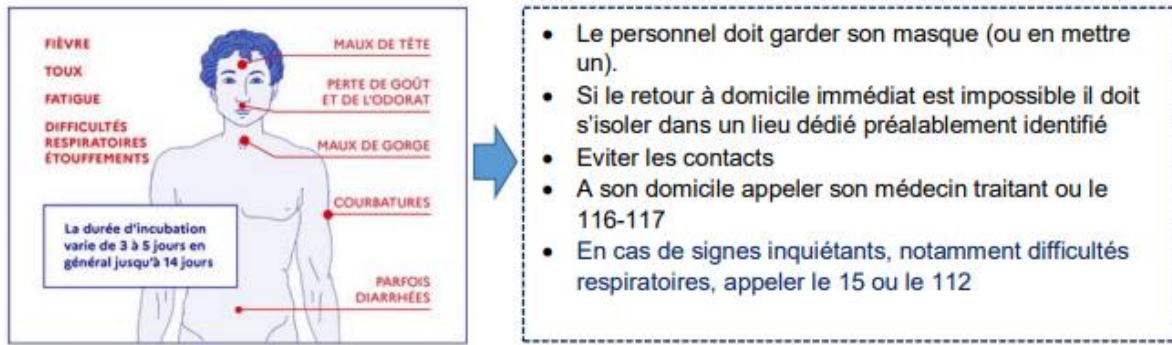
La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

2) **Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés** et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.

3) **Information des personnels et des parents des élèves** ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade.

L'infirmière scolaire et la PSY-EN pourront apporter leur appui.

2) Chez un personnel :



Infographie protocole suspicion Covid19 académie de Normandie / ARS.

→ **Nettoyage approfondi de la pièce** où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

En cas de test positif :

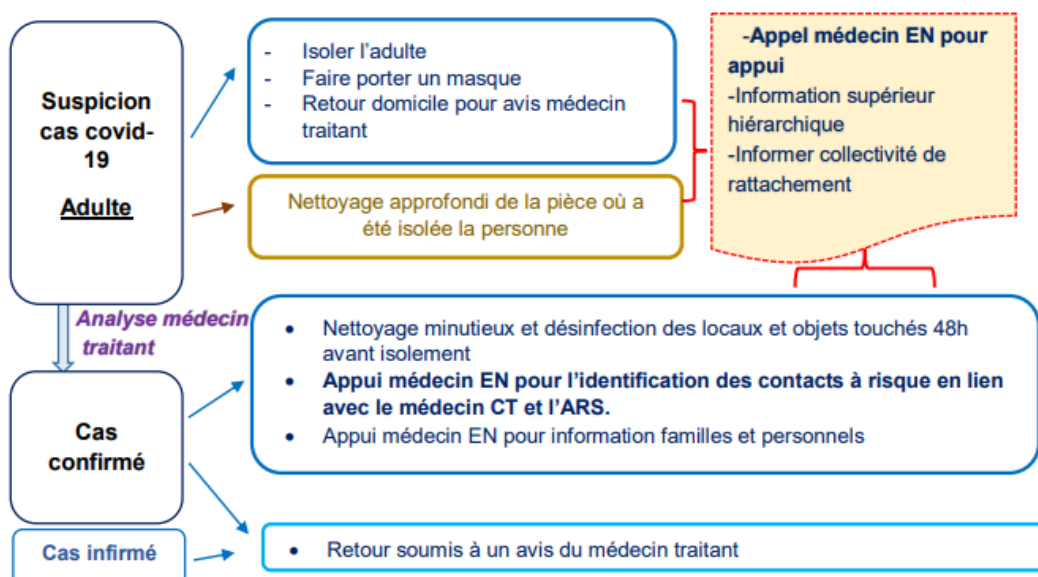
1) **Information des services académiques** qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.

La personne pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. La médecine de prévention peut être sollicitée.

2) **Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés** et objets potentiellement touchés par l'adulte dans les 48h qui précèdent son isolement.

3) **Information des personnels et des parents des élèves** ayant pu rentrer en contact avec l'adulte malade.

L'infirmière scolaire et la PSY-EN pourront apporter leur appui.



Infographie protocole suspicion Covid19 académie de Normandie / ARS.



Consignes élèves



2 masques en tissu PROPRES me sont remis chaque jour. Je garde mon masque toute la journée, je le change après le repas.



Je respecte une distance d'au moins un mètre entre les autres et moi à chaque instant, dans chaque lieu.



Je me lave les mains, a minima :

- A l'arrivée au collège ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant ET après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes ET après y être allé.e ;
- Après m'être mouché.e, avoir toussé, avoir éternué ;
- Le soir, avant de rentrer chez moi et dès l'arrivée à la maison.



Je veille au respect des gestes barrières pour me protéger et protéger les autres :

- Tousser ou éternuer dans mon coude ou un mouchoir ;
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter ;
- Saluer sans se serrer la main ;
- Ne pas s'embrasser.



J'ai toujours cours dans la même salle de classe.

J'utilise toujours le même chemin pour m'y rendre.



Je reste toujours à la même place dans la salle de classe.



Je me dirige vers ma salle dès mon arrivée au collège. Je me déplace de la salle de classe à la cour avec un.e adulte. Je ne vais pas à la rencontre d'un.e élève d'un autre groupe.



Je n'échange aucun matériel, livre, objet, avec un.e camarade.



J'amène ma propre gourde (VIDE) pour la journée et le repas.



Pendant la récréation, je maintiens les gestes barrières et la distanciation physique. Pas de jeux de balle et de contact et tout ce qui implique des échanges d'objets.

Je ne vais pas à la rencontre d'un.e élève d'un autre groupe.

La salle de classe

Mémo parents

- Si mon enfant utilise les transports scolaires, il doit porter un masque PROPRE. Au collège, 2 masques en tissu lavables (nettoyés par le collège) sont remis à mon enfant (1 pour le matin, 1 pour l'après-midi).
- Je confie à mon enfant des mouchoirs en papier jetables, un sac plastique hermétique pour stocker les masques et une gourde (elle sera remplie au collège)
- Je surveille l'apparition de symptôme chez mon enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte au collège (la température doit être inférieure à 37,8°C). Si mon enfant est malade, il reste à la maison.